

LA VOIX



Un avenir prometteur pour la CFTC à la suite du succès aux Sables d'Olonne et en vue de la fusion des fédérations

Chers membres et sympathisants de la CFTC,

L'année 2024 s'annonce comme un tournant décisif pour notre organisation avec la fusion prévue de la Fédération de la fonction publique territoriale et de la Fédération des agents de l'État. Cette restructuration, loin d'être une simple formalité administrative, est une démarche stratégique essentielle pour renforcer notre influence et optimiser notre efficacité dans la défense des droits de nos membres.

La mutualisation des ressources entre ces deux entités permettra une meilleure allocation de nos moyens. Nous anticipons avec confiance les élections professionnelles de 2026, où nous comptons bien reprendre notre place légitime et influente ainsi qu'une présence renforcée au sein conseil commun de la fonction publique.

Par ailleurs, le mois dernier, la rencontre des structures de la fonction publique territoriale aux Sables d'Olonne a marqué un moment fort de notre année syndicale. Ce rendez-vous, qui a rassemblé une cinquantaine de participants, fut un succès retentissant. Nos membres ont grandement apprécié l'opportunité d'échanger avec d'autres représentants de la CFTC à travers le territoire. Ces interactions, riches et variées, ont permis à chacun de partager son expérience et d'acquérir de nouvelles perspectives sur notre action collective.

Ces échanges ont confirmé l'importance de créer des liens solides entre nous, facilitant ainsi une meilleure compréhension des défis spécifiques à chaque spécificité géographique et secteur de la fonction publique. La future grande fédération que nous envisageons sera donc le fruit de ces synergies, avec un potentiel accru pour influencer positivement les conditions de travail de tous nos adhérents.

Nous sommes à l'aube d'une période prometteuse pour notre fédération. La fusion à venir n'est pas seulement une réponse aux nécessités structurelles mais aussi une opportunité d'affirmer notre vision pour un syndicalisme dynamique et adaptatif. Notre capacité à nous unir et à collaborer sera la clé de notre succès futur et de la réalisation de nos ambitions collectives.

Ensemble, continuons à bâtir un avenir où chaque agent de la fonction publique, qu'il soit Territorial ou de l'État, se sentira valorisé, soutenu et entendu. Notre force réside dans notre unité et notre détermination à faire avancer les intérêts propres et communs de nos membres. Préparons-nous à faire de cette fusion non seulement un succès organisationnel mais aussi un levier de progrès pour tous les fonctionnaires.

Marie Josephe PARLE

Rencontre des structures
de la FFPT
Page 3

Interview Guy Dugne
Page 5

Restructuration des
Fédérations
Page 6

Protection Juridique
Professionnelle Spécifique
à la FPT de la FFPT CFT
Page 8

Adhésion au dispositif
Page 9

Téléchargez l'application CFTC
Territoriaux et recevez nos notifications.

Pour accéder au contenu de

cftc-territoriaux.fr, inscrivez-vous sur le
site en remplissant le formulaire, une
validation vous sera envoyée.

Si vous êtes déjà inscrit, connectez-vous
avec votre code INARIC ou scannez ce
QR code.





Crédit photo : getty images

POUR MES TRAJETS, LE CNAS ME FACILITE LA VIE !

Achat d'un vélo, d'une voiture neuve ou d'occasion,
location d'un véhicule de tourisme ou d'un utilitaire, covoiturage...
le CNAS me transporte !

Rencontre des structures de la FFPT-CFTC.



Un moment clé pour la Solidarité et le Renouveau

Du 25 au 27 mars, les responsables de structures de la Fédération de la Fonction Publique Territoriale affiliée à la CFTC se sont réunis aux Sables d'Olonne pour leur rencontre annuelle. Cet événement, étendu sur trois jours, a non seulement été un point de rencontre privilégié pour les membres mais aussi un temps fort de formation et de partage d'expériences enrichissantes.

La tenue de cette réunion dans le cadre idyllique des « Jardins de l'Atlantique » a offert un environnement propice à la réflexion et à la collaboration. L'atmosphère détendue, alliée à la beauté naturelle du site, a encouragé les participants à s'ouvrir, à partager et à innover dans leurs approches respectives.

Les interventions durant ces journées ont été marquées par leur qualité et leur pertinence, provoquant des discussions stimulantes et des échanges profonds sur

les pratiques, les défis et les innovations dans la gestion de la fonction publique territoriale. Chaque session a été une opportunité pour renforcer les compétences des participants et réaffirmer leur engagement envers les valeurs du syndicat.

Plus que les aspects techniques et administratifs, c'est la cohésion et la solidarité qui ont dominé les débats. Les participants ont pu mesurer l'importance de l'union, de la collaboration et du soutien mutuel. Cette solidarité est la pierre angulaire qui permet au syndicat de rester fort, inspiré et déterminé dans la défense de ses valeurs et dans la promotion des intérêts de ses membres.

L'appel à ne pas voir cette rencontre comme une fin en soi, mais plutôt comme le début d'une nouvelle dynamique est un message clé qui a été souligné. La

formation reçue est vue comme un tremplin pour une action renforcée et une solidarité encore plus affirmée au sein du syndicat.

L'événement s'est clôturé sur des notes de gratitude envers tous les participants, les intervenants, et les organisateurs qui ont joué un rôle crucial dans la réussite de cette rencontre.

Enfin, l'espoir reste de se retrouver lors des prochaines éditions, encore plus nombreux et plus déterminés, pour continuer à œuvrer pour le bien-être des agents de la fonction publique territoriale et pour la défense de leurs droits. La rencontre des Sables d'Olonne restera sans doute gravée comme un moment phare de l'année pour tous les participants.

Mathieu LASCAUD



La semaine des 4 jours

Guy DUGNE

**Pour ce numéro de la Voix,
l'interview d'un Président de structure fidèle
aux valeurs de la CFTC**

Bonjour Guy, qui es-tu ?

Le sport (Basket) est le fil conducteur de ma vie, entraîneur très jeune pour aider le club. Je suis rentré à la ville de Clermont-Ferrand (Élagueur, services des sports puis Responsable adjoint d'un secteur de l'espace public), aujourd'hui détaché au syndicat CFTC de la Métropole de Clermont

Que fais-tu à la CFTC ?

Aujourd'hui, je viens de passer la main au sein de la Métropole en faisant un tuilage avec ma collègue Latifa qui prend ma suite. Je suis actuellement Président du 63

Comment es-tu arrivé à la CFTC ?

Un désaccord avec ma collectivité Clermont-Ferrand et une amitié sincère avec Mouss OUHADIA. Tous les 2 nous étions contre la politique locale de la CFDT trop proche du pouvoir Socialiste. Nous souhaitons construire un syndicat indépendant de toute idéologie politique, orienter notre travail syndical principalement sur notre collectivité. Mouss avait un ami retraité CFTC, il m'a proposé l'aventure, j'ai dit ok et nous avons constitué une équipe pour la Métropole qui avait une élection intermédiaire. Tractage avec mon compte CET pour réussir à avoir un premier élu au CT de la Métro. UN an ½ après, 2ème élection à la METRO, 2 élus, Mouss à 2 élus à Clermont. Dernière élection, la CFTC devient la 1ère force syndicat de la Métropole avec 3 élus au CT, Mous rate de 5 voix le 3ème siège termine 2ème syndicat de Clermont

Avais-tu un passé syndical avant ton arrivée à la CFTC ?

Début à la CGT, ils m'ont dégoûté du syndicalisme, puis CFDT car elle est intervenue dans mon service mais je n'étais pas trop impliqué.

Désormais, que signifie le syndicalisme pour toi ?

La problématique de la territoriale est sa proximité avec les élus politiques.

Certains syndicats sont sous influences de ses partis politiques et d'autres syndicalistes vendent leurs valeurs pour un grade, ces arnaqueurs qui se disent syndicalistes, décrédibilisent le monde syndical. Un syndicat doit former des syndicalistes pour accompagner, aider et conseiller les agents dans les collectivités. Avoir une indépendance politique est impératif mais le syndicaliste doit comprendre les jeux politiques de son secteur d'activité.

Justement, que penses-tu de la CFTC ?

L'humain avant tout, l'indépendance politique sont les principales demandes du monde du travail. La subsidiarité apporte de l'efficacité aux structures. Le dernier C de CFTC est un frein réel à notre progression. L'élection de C. CHABANIER a pour le moment réveillé notre syndicat. Mais rien n'est gagné, nous ne sommes pas sauvés. Les 5 prochaines années seront déterminantes. Il faudra que les instances prennent des décisions fortes. Comme chez les territoriaux, chacun de nous doit s'impliquer pour le collectif. Les avis contradictoires peuvent être une force si on respecte l'avis général. Ceux qui ne comprennent pas n'ont rien à faire à la CFTC. L'individualisme doit être au service du collectif.

Que pourrais-tu, sans prendre le temps de réfléchir, nous dire sur ton expérience au sein de la CFTC ?

Humainement et enrichissante.

Guy, l'interview touche à sa fin, comment vois-tu ton avenir, sous le prisme de la CFTC évidemment ?

J'ai 63 ans à la fin du mois, je m'interroge, des gens pensent à moi au conseil, c'est gratifiant. Le travail d'élu demande beaucoup et surtout il est impératif d'être utile au collectif. Aujourd'hui je n'ai pas pris de décision.

L'introduction de la semaine de travail en 4 jours dans les administrations publiques françaises a marqué un tournant notable dans la gestion des ressources humaines du secteur public. Lors de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre Gabriel Attal a annoncé cette initiative qui concerne 655 000 fonctionnaires, suscitant une vive réaction parmi les auditeurs.

Le concept, bien que familièrement désigné comme «semaine de 4 jours», ne propose pas une réduction des heures de travail mais redistribue les heures habituellement travaillées sur cinq jours en quatre jours. Cela implique des journées plus longues, où par exemple, un fonctionnaire travaillant 36 heures réparties initialement sur cinq jours se retrouverait à effectuer des journées de neuf heures.

Cette initiative n'est pas une première pour Gabriel Attal, ayant déjà expérimenté ce modèle au ministère des Comptes publics, ainsi que dans plusieurs collectivités territoriales et institutions publiques.

Les administrations qui ont testé la semaine de 4 jours cherchaient à atteindre plusieurs objectifs : améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, accroître l'attractivité pour retenir les talents, et augmenter la productivité tout en réduisant l'absentéisme. Soulignons que ce modèle offre une flexibilité accrue et une meilleure qualité de vie au travail, des atouts majeurs dans le contexte de compétition salariale.

Pour réussir l'implémentation de la semaine en 4 jours, plusieurs administrations ont souligné l'importance d'une consultation préalable des employés et d'une adaptation flexible du cadre de travail pour répondre aux spécificités de chaque service.

Cependant, des défis sont apparus, notamment en termes de gestion des journées allongées qui peuvent compliquer la conciliation entre le travail et la vie familiale. Certaines collectivités préconisent même une semaine de 4 jours et demi pour éviter de surcharger les employés.

Finalement, pour assurer la continuité du service tout en respectant le bien-être des employés, certaines pratiques comme la réduction du temps consacré aux pauses et aux activités de moindre valeur ont été introduites.

Ce bouleversement organisationnel propose un modèle de travail volontaire avec un droit de retour à l'ancien système, offrant ainsi une flexibilité qui peut séduire de nombreux fonctionnaires tout en maintenant un équilibre budgétaire pour les administrations. Considérons cette démarche comme bénéfique pour toutes les parties impliquées.

Points clés :

Objectifs et Attentes

Les administrations qui ont adopté la semaine en 4 jours visaient plusieurs objectifs, notamment :

- Améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Renforcer l'attractivité des postes pour attirer et fidéliser les employés.
- Augmenter la productivité et réduire l'absentéisme.

Résultats et Bénéfices

Les résultats incluent des améliorations notables dans l'attractivité des postes et la qualité de vie au travail. Cependant, le passage à une semaine de 4 jours sans réduction du volume horaire hebdomadaire signifie des journées de travail plus longues (9 heures si on travaille 36 heures hebdomadaires), ce qui a posé des défis en termes d'organisation familiale et de bien-être des employés.

Défis et Préoccupations

Les principaux défis incluent :

- L'adaptation aux journées de travail plus longues, qui peut ne pas convenir à tous, en particulier ceux avec des responsabilités familiales.
- Le maintien de la continuité du service dans les administrations publiques.
- La gestion de la fatigue et du stress accru dû à des journées de travail plus intenses.

Approches et Recommandations

Pour surmonter ces défis, les administrations ont adopté des approches flexibles et inclusives :

- Consultations et sensibilisations auprès des employés avant la mise en œuvre.
- Cadres de travail souples permettant des ajustements individuels par les chefs de service.
- Proposition du système sur une base volontaire avec un droit de retour en arrière pour les employés.

Conclusion

La semaine en 4 jours est présentée comme un système potentiellement bénéfique pour les deux parties (employeurs et employés), sans impact budgétaire négatif pour la collectivité. La réussite de cette initiative dépend de l'adaptabilité des structures et de la bonne gestion des défis qui accompagnent ce changement.

Mathieu LASCAUD

Vers une restructuration stratégique au sein de la CFTC : un nouvel horizon pour les agents territoriaux et de l'État

À l'aube de l'année 2024, une évolution majeure se profile au sein de la CFTC avec la restructuration annoncée entre la Fédération de la Fonction Publique Territoriale (FFPT) et la Fédération des Agents de l'État (FAE). Cette restructuration ambitieuse vise à unifier les forces et les ressources des deux entités dans le but d'améliorer leur efficacité et leur représentativité au sein du paysage syndical français.



Mutualisation des ressources : une stratégie gagnante

La fusion de la FFPT et de la FAE est fondée sur un principe de mutualisation des moyens, une stratégie qui promet de multiples avantages pour

les membres des deux fédérations. En combinant leurs ressources, les deux fédérations espèrent optimiser leurs opérations, étendre leur portée et renforcer leur influence, ce qui est crucial dans un contexte de négociations collectives de plus en plus complexes.

La mutualisation ne se traduit pas uniquement par une optimisation des coûts et des ressources matérielles mais aussi par une valorisation des compétences et des expériences. Cette synergie permettra d'élaborer des stratégies plus cohérentes et efficaces pour défendre les droits des agents Territoriaux et de l'État, tout en offrant un service plus complet et réactif à leurs adhérents.

pour bâtir une solidarité forte au sein de la fonction publique, transcendant les différentes strates et spécialisations. En travaillant ensemble sous une même bannière, les agents pourront partager leurs connaissances, échanger sur les meilleures pratiques et se soutenir mutuellement dans leurs luttes et aspirations professionnelles.

Conclusion

La restructuration de la FFPT et de la FAE symbolise une étape décisive vers la création d'une grande fédération de la fonction publique qui non seulement protégera mais aussi promouvra les intérêts de tous ses membres. Cette évolution représente une réponse adaptée aux défis actuels du secteur public et témoigne de la volonté de la CFTC de rester à l'avant-garde du mouvement syndical en France. En se regroupant, les agents Territoriaux et de l'État se dotent d'une voix plus forte et d'un outil plus puissant pour négocier et influencer les politiques publiques, garantissant ainsi un avenir meilleur pour tous les fonctionnaires.

Retrouver une présence au Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP)

Un des objectifs clés de cette restructuration est de renforcer la présence de la nouvelle fédération au CCFP lors des prochaines élections professionnelles prévues pour la fin de 2026. Ce conseil joue un rôle crucial dans le dialogue social au niveau national, influençant les décisions qui affectent tous les fonctionnaires. Avec une structure consolidée, la CFTC aspire à regagner un siège influent au sein de ce conseil, position qui lui permettrait de mieux représenter et défendre les intérêts de ses membres.

Création de liens entre les agents

Au-delà des aspects stratégiques et organisationnels, la restructuration envisage également de créer et de renforcer les liens entre les agents de l'État et les agents Territoriaux. Cette démarche est essentielle

Rémy BOULET
Conseiller confédéral en charge
de la fonction publique

Responsable des éditions et directeur de LA VOIX :
Mathieu Lascaud
Fondateur de LA VOIX : Louis BRETECHER

85 rue Charlot 75140 PARIS Cedex 03.
CPPAP n°0316 S06795 / ISSN n°07619235

Maquette : Ada Seferi

Tél : 01 57 40 88 52 // 06 47 79 59 31
E-mail.com : ffptcftc@gmail.com

Site internet :
cftc-territoriaux.com

Sécurisez votre carrière pour seulement 17 Euros par an

Chers adhérents de la Fonction Publique Territoriale CFTC,

Comprendre et naviguer dans le cadre juridique complexe de la fonction publique territoriale nécessite une protection et une sécurité professionnelles adaptées. C'est dans cette optique que la FFPT CFTC vous propose une Protection Juridique Professionnelle, spécialement conçue pour vous, pour seulement 17 euros par an en complément de votre adhésion habituelle. Vous pouvez toutes et tous demander à votre syndicat ou section locale CFTC de vous l'intégrer à votre adhésion afin de bénéficier du crédit d'impôts.

Voici pourquoi cette protection est indispensable :

1. Spécialement Conçue pour la Fonction Publique Territoriale :

Notre offre est taillée sur mesure pour répondre aux défis uniques et aux situations juridiques spécifiques rencontrées par les professionnels de la fonction publique territoriale.

2. Investissement Minimal pour une Protection Maximale :

Pour un montant modique de 17 euros annuels, vous accédez à une protection qui assure votre tranquillité d'esprit, vous permettant de vous concentrer sur votre mission sans craindre les implications légales de vos actions professionnelles.

3. Complémentarité avec Vos Assurances Actuelles :

Cette protection juridique vient compléter efficacement vos assurances existantes, couvrant des risques spécifiques non pris en compte par les protections de la vie privée ou les assurances habituelles.

4. Accès à des Experts en Droit de la Fonction Publique :

Bénéficiez de consultations avec des avocats spécialisés dans le droit de la fonction publique territoriale, qui fournissent des conseils juridiques pertinents et personnalisés.

5. Couverture des Risques Professionnels Spécifiques :

Qu'il s'agisse de conflits liés à votre statut, de litiges avec l'administration, ou d'autres problématiques juridiques propres à votre secteur, notre protection vous offre une sécurité juridique indispensable.

6. Souscription Simple et Rapide :

Nous avons simplifié le processus d'adhésion pour que vous puissiez bénéficier de cette protection essentielle sans délai et sans complications.

Reconnaissez l'importance de la sécurité juridique dans votre carrière au sein de la fonction publique territoriale et assurez votre avenir professionnel avec notre Protection Juridique Professionnelle.

Faites le choix de la tranquillité d'esprit avec la FFPT CFTC, parce que protéger votre carrière, c'est notre priorité.



Adhésion au dispositif
Protection Juridique Professionnelle
FFPT-CFTC
Adhérent

Je soussigné

Code INARIC :

Adhérent du syndicat / de la section

Date d'adhésion CFTC :

Adhère au dispositif de protection juridique professionnelle mis en place par la Fédération FFPT-CFTC pour 17 euros annuel en supplément de l'adhésion syndicale :

Par chèque

En espèce

Par virement

Adresse Électronique dédiée à utiliser : syndicatdeservices.ffptcftc@gmail.com

En ajoutant l'adhésion de la protection juridique à l'adhésion syndicale

Montant du crédit d'impôt : **66 %** des 17 euros versées

Après impôt déduit

▶ cotisation annuelle pour l'adhérent : **5,78 €**

▶ cotisation mensuelle pour l'adhérent : **0,48 €**

J'ai bien été informé que je bénéficierais de la garantie protection juridique professionnelle après 6 mois d'adhésion au contrat.

Lieu et date

Signature

.....



Comprendre la Réforme des Retraites :

Quels Impacts pour les Fonctionnaires Territoriaux selon la Fédération de la Fonction Publique Territoriale CFTC ?

Chaque fois que l'on parle de réforme des retraites, c'est un peu comme si tout le monde retenait son souffle. Pour les fonctionnaires territoriaux, les changements annoncés sont loin d'être anodins. Ils touchent à des aspects cruciaux de la vie professionnelle et personnelle, depuis le calcul des pensions jusqu'à l'âge où il sera possible de ranger ses dossiers. La Fédération de la Fonction Publique Territoriale CFTC s'engage activement pour défendre les intérêts de ses membres face à ces transformations. Cet article décortique les nouveautés et ce qu'elles impliquent pour nos agents territoriaux.

Nouveau Paysage des Retraites

Changements fondamentaux : La réforme modifie le système de calcul des pensions, qui se base désormais plus fortement sur l'ensemble de la carrière plutôt que sur les derniers salaires. De plus, l'âge de départ à la retraite est ajusté, prolongeant la durée d'activité nécessaire pour certains. La FFPT-CFTC souligne l'importance de comprendre ces modifications pour mieux se préparer à l'avenir.

Implications personnelles : Ces ajustements peuvent créer une incertitude financière pour de nombreux fonctionnaires qui avaient planifié leur retraite sur des bases antérieures. La FFPT-CFTC s'engage à fournir des conseils et des outils pour aider ses membres à planifier leur fin de carrière dans ce nouveau contexte.

Impact Professionnel

Gestion des ressources humaines : Les administrations locales doivent également se préparer à gérer des transitions plus complexes avec un personnel vieillissant potentiellement en poste plus longtemps. Cela peut nécessiter de repenser les aménagements de travail et les formations destinées aux seniors. La FFPT-CFTC travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires pour s'assurer que les besoins des agents sont pris en compte.

Dialogue nécessaire : Plus que jamais, le dialogue entre les syndicats, les gestionnaires des ressources humaines et les fonctionnaires s'avère crucial. La FFPT-CFTC met un point d'honneur à faciliter ces échanges pour comprendre les besoins, anticiper les défis à venir, et structurer les politiques internes pour accompagner au mieux les agents.

La réforme des retraites est une page qui se tourne et qui en ouvre une autre, peut-être plus complexe mais non moins importante. Elle demande à chaque fonctionnaire territorial de se projeter dans un avenir un peu différent de celui envisagé. Pour les administrations, c'est l'opportunité de réaffirmer leur soutien à leurs équipes, à travers un accompagnement adapté et une communication transparente. La FFPT-CFTC se tient prête à défendre et à accompagner ses membres tout au long de ce processus. La route est semée d'incertitudes, mais elle est aussi pleine de possibilités d'amélioration et d'adaptation, et la FFPT-CFTC est là pour vous guider.

Mathieu LASCAUD

UN PARTENARIAT AUX SERVICES DES ADHÉRENTS CFTC TERRITORIAUX

La CFTC Territoriaux cherche sans cesse à améliorer l'accompagnement et la protection de ses adhérents. Cet accompagnement se concrétise avec la mise en place d'un partenariat avec l'AFPT (assurance de la fonction publique territoriale).

La CFTC Territoriaux souhaite faire bénéficier à l'ensemble de ses adhérents d'une protection juridique de qualité, d'un contrat santé labellisé dédié à la CFTC à ses seuls adhérents, d'une garantie obsèques, d'une plateforme de vie sociale et d'un dispositif d'amélioration du pouvoir d'achat. Tous les services proposés par l'AFPT répondent à des besoins spécifiques bien identifiés car nous sommes proches de nos adhérents, connaissons parfaitement leur quotidien. Nous partageons les mêmes valeurs et les mêmes préoccupations.

C'est tout le sens de ce partenariat avec l'AFPT qui va faire bénéficier aux adhérents CFTC d'une multitude d'avantages et de services du quotidien.

“ Votre contrat labellisé ”

Une complémentaire santé réservée aux adhérents de la CFTC Territoriaux

Fort de son expérience et de sa connaissance du monde de la fonction publique territoriale, l'AFPT a construit, en collaboration avec la CFTC Territoriaux, « SOLUTION Santé Fonction Publique » à destination des agents territoriaux adhérents au syndicat.

Cette complémentaire santé comporte des garanties de qualité et des tarifs compétitifs.

Une solution Maintien de traitement et maintien des primes peut être proposée en complément de la complémentaire santé « SOLUTION Santé Fonction Publique ».

- ✓ Contrat labellisé
- ✓ Pas de questionnaire médical
- ✓ 4 niveaux de garanties médicales
- ✓ Tiers Payant France entière
- ✓ Adhésion à tout âge
- ✓ 10% de remise sur l'adhésion de votre conjoint
- ✓ Gratuité à partir du 3ème enfant
- ✓ Garantie assistance incluse

LE MAINTIEN DE SALAIRE ET DES PRIMES



Protéger les agents territoriaux contre les risques juridiques

Votre syndicat, la CFTC Territoriaux, a souhaité, en complément de ses actions de terrain quotidiennes, garantir les agents territoriaux adhérents contre les risques juridiques auxquels ils s'exposent dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle.

Dans l'exercice de vos fonctions et lorsque la protection fonctionnelle visée par la loi du 13 juillet 1983 est inopérante, vous bénéficiez des garanties suivantes :

- ✓ La défense pénale
- ✓ Le recours pénal
- ✓ Le contentieux administratif

Avantages Culture et Loisirs

Dans le cadre de notre partenariat, nous mettons à la disposition des adhérents de la CFTC Territoriaux une plateforme permettant d'améliorer votre pouvoir d'achat. Vous pouvez bénéficier de réductions et avantages dans de nombreux domaines.

Exemples de billetterie à tarifs réduits !

Famille des parcs d'attractions	Prix public	Prix ACL
EUROPA-PARK	65 €	49 €
JARDIN D'ACCLIMATATION	39 €	29 €
DISNEYLAND Unique FLEX	101 €	85 €
FUTUROSCOPE Unique	53 €	41 €

Famille des cinémas	Prix public	Prix ACL
CGR FRANCE	10,90 €	7,20 €
KINEPOLIS FRANCE	12,50 €	8,25 €
GAUMONT PATHE National	11 €	9,90 €

Famille des musées	Prix public	Prix ACL
MUSEE GREVIN	26 €	18,50 €
CENTRE POMPIDOU-METZ	12 €	6 €
CITE DES SCIENCES & INDUSTRIE	12 €	8,50 €

Bons d'achat	Prix public	Prix ACL
CORA/AUCHAN/LECLERC/LEROY	100 €	95 €
DARTY-FNAC	250 € / 100 €	239 € / 96 €
YVES ROCHER	30 €	27 €
DECATHLON/AUCHAN/IKEA	30 €	28,50 €

En Partenariat avec MUT'COM

L'association MUT'COM est une association d'adhérents qui s'engage pour la santé pour tous, le maintien et la création du lien social, la défense du pouvoir d'achat. L'AFPT a noué un partenariat avec MUT'COM.

Dans ce cadre, les adhérents de la CFTC Territoriaux accèdent gratuitement à la plate-forme de vie sociale « MUT'COM Solidarité » et peuvent adhérer à la garantie obsèques de MUT'COM.



BÉNÉFICIEZ DE MUT'COM SOLIDARITÉ

Accident - Souffrance au travail - Décès d'un proche - Divorce - Maladie grave - Handicap - Hospitalisation...

Pour vous écouter, vous accompagner et vous assister, nous mettons à disposition des adhérents de MUT'COM et de leur famille notre plateforme de vie sociale : MUT'COM SOLIDARITÉ. Du soutien, des conseils, des informations utiles et des aides.

La plateforme d'intermédiation sociale MUT'COM SOLIDARITÉ est constituée de conseillers de vie sociale formés à la prévention sociale et santé et experts des dispositifs d'aides et de droits communs.

www.mutcom-solidarite.com

MUT'COM Obsèques

Un décès, outre la douleur qu'il génère auprès de nos proches, peut s'accompagner de difficultés financières. Pour éviter que le coût du dernier événement repose sur notre conjoint, nos enfants ou nos amis, il est important d'anticiper. Nous évitons ainsi de rajouter une difficulté financière à la douleur du cœur et nous sommes certains que nos dernières volontés sont respectées.

Pour permettre à tous de partir dans la dignité, l'association MUT'COM a négocié une garantie obsèques sociale et solidaire. Pour faciliter les démarches, nous avons également noué un partenariat avec un opérateur national funéraire.

Capital garanti par assuré*	2 040€	3 570€	5 100€
Primes mensuelles 2022			
Tarif individuel	4,69€	8,26€	11,73€
Tarif individuel si couple simultanée	4,23€	7,44€	10,56€

“Mieux protégés,
on réalise mieux
nos missions de
service public.”

Bruno et ses collègues,
agents des éclairages publics
de la ville de Biarritz.

60 ANS D'ENGAGEMENTS
ET DE PROGRÈS

POUR MIEUX VOUS PROTÉGER

Il y a 60 ans, nous mettons en place les premières complémentaires santé et prévoyance des agents territoriaux. En 2011, nous accompagnions déjà vos collectivités à l'occasion de la 1^{re} réforme.

Aujourd'hui, nous sommes toujours là pour construire une protection sociale complémentaire juste et réussie afin de vous protéger au mieux.



POUR
EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR [MNT.FR](https://www.mnt.fr)

1^{re} mutuelle des agents
des services publics locaux

ÊTRE UTILE EST UN BEAU MÉTIER

